

Plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Décembre 2013

Identification de la personne morale concernée

- ✓ Raison sociale : **Université Jean Moulin Lyon 3**
- ✓ Statut : EPCSCP - Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
- ✓ Numéro SIRET : 19 69 243 77 00019
- ✓ Code NAF : 8542 Z
- ✓ Adresse : 1, rue de l'Université
B.P. 0638
69 239 Lyon Cedex 02
- ✓ Personne responsable du bilan et du plan d'action :
Marie GUILLAUME
Tél : 04 26 31 85 27
Courriel : marie.guillaume@univ-lyon3.fr

Présentation

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a préparé et présenté un « Bilan des émissions de gaz à effet de serre ». Ce bilan a été remis à la Préfecture du Rhône le 25 juin 2013. Il porte sur la période de référence de juillet 2011 à juillet 2012.

En complément, l'Université Jean Moulin Lyon 3 présente un « Plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre » développé ci-dessous. Il comporte des actions à court, moyen et long terme. Pour le court et le moyen terme, la période de référence s'étend de juillet 2012 à juillet 2015.

Ce plan développe les actions envisagées selon deux principaux axes, les actions de sensibilisation et les actions de réduction des émissions.

Axe 1 : Actions de sensibilisation

L'Université Jean Moulin Lyon 3 comprend des personnels et des étudiants conscients des enjeux du développement durable et s'investissant dans la démarche « campus responsable ». En effet, la réussite des actions de développement durable dépend de l'implication et du comportement des agents et des usagers.

Actions à court terme :

- ⇒ Sensibilisation accrue du personnel et des étudiants à travers des **actions de communication**.
Campagne sur les « écogestes » avec des insertions dans le « flash info » à destination du personnel et des étudiants. Création d'une rubrique «développement durable » sur le site intranet de l'Université.
- ⇒ Consultation et coopération entre les différentes **parties prenantes** de l'université.
- ⇒ Réflexion collective dans le cadre d'un **comité de pilotage** puis élaboration de projets de développement durable par des groupes de travail transversaux, impliqués dans la démarche.

Actions à moyen terme :

- ⇒ Proposition d'introduction des problématiques du développement durable et de la Responsabilité sociétale de l'entreprise dans les **cursus universitaires**. Enseignement du développement durable et de la RSE de manière adaptée à chaque spécialité, comme préconisé par la CPU et la CGE lors de la conférence environnementale 2013 : « Transmettre à tous les étudiants une connaissance des enjeux liés au développement durable et un ensemble de compétence générique ».

Actions à long terme :

- ⇒ Réflexion sur la mise en place d'une gouvernance participative relativement aux actions de développement durable, conformément aux objectifs du plan vert concernant l'axe gouvernance (Défi clef numéro 3 du canevas plan vert : « Mettre en œuvre les engagements du Grenelle relatifs à « l'instauration d'une démocratie écologique »).

Axe 2 : Actions de réductions des émissions de gaz à effet de serre

❖ Pôle déchets

Actions à court terme :

- ⇒ Amélioration de la capacité de **recyclage**.
Sur le site des quais, doublage de la capacité de récupération du papier grâce à la location d'une benne à cet effet. Sur le court terme, une réduction d'émission de 10 tonnes équivalent CO2 peut être réalisée (chiffre de l'ADEME), ce qui correspondrait à 6,4% de nos émissions actuelles.
- ⇒ Récupération des **gobelets en plastique**, utilisation de mugs personnels.
Utilisation d'un système de « consigne » pour les gobelets sur le site des quais.
- ⇒ Systématisation des **poubelles à papier** dans les bureaux du personnel administratif mais aussi des enseignants.
- ⇒ Meilleure gestion du **recyclage des DEEE et des déchets bureautique**.
Incitation à un tri plus généralisé des cartouches d'encre, piles ...

Actions à moyen et long terme :

- ⇒ Renouvellement du marché de tri sélectif.
Étude pour améliorer le marché de tri sélectif et investissement dans un système de compactage du papier et du carton en discussion.
- ⇒ Réduction de la production de déchets à la source.
- ⇒ Systématisation du recyclage.

❖ Pôle déplacement

C'est le pôle le plus émetteur de gaz à effet de serre dans le Bilan gaz à effet de serre de l'Université Lyon 3 après les immobilisations.

Action à court terme :

- ⇒ Mise en place d'un **plan de déplacement campus**.
Encouragement pour les étudiants et le personnel à utiliser les modes de transport doux. On peut d'ici le prochain bilan carbone viser 5% de réduction des émissions sur ce poste grâce à l'augmentation de la part d'utilisateurs du vélo. De même, le covoiturage doit être fortement incité : selon les chiffres de l'ADEME, le covoiturage dynamique permettrait d'économiser plus de 500 000 t.CO₂eq/an au niveau de la France dans l'hypothèse où 15 % des conducteurs deviennent des covoitureurs passagers.
- ⇒ Remplacement d'un véhicule ancien par une **voiture hybride**. Installation d'une borne pour **voiture électrique**.
- ⇒ Création d'un **garage à vélo couvert** et protégé pour inciter les usagers à se déplacer en vélo, dans un premier temps à la Manufacture, puis sur les quais.

Actions à moyen terme :

- ⇒ Mise à disposition de vélos pour le personnel, destinés à réaliser les trajets inter sites.
- ⇒ Densification des places de vélo aux abords de la Manufacture des tabacs, rue Rollet et sur l'estacade ouest. Projet de voie verte avec la ville de Lyon et le Grand Lyon sur la rue Rollet.
- ⇒ Incitation à l'utilisation et communication autour des infrastructures actuellement mises en place par la ville de Lyon.
- ⇒ Recours aux voitures électriques mises à disposition par Bluely.

Actions à long terme :

- ⇒ Réduction des émissions liées au déplacement en voiture individuelle et promotion des modes de transport doux.
- ⇒ Accompagnement du schéma urbain du septième arrondissement nord pour la création d'une voie verte afin de relier les deux campus des quais et de la manufacture. Afin d'encourager les déplacements doux, des itinéraires peuvent être détaillés et communiqués aux membres de l'université.
- ⇒ Remplacement de la flotte de véhicule progressivement par des voitures hybrides.

❖ Pôle consommables

Actions à court terme :

- ⇒ Substitution d'un **papier de 70 gr/m2** à la place du papier de 80 gr/m2 utilisé par les services de l'Université.
- ⇒ Réduction de la **consommation de papier** de 5%, grâce au recours à l'impression recto verso notamment des mémoires des étudiants et à la réduction du nombre d'imprimantes (une imprimante pour plusieurs bureaux).
Économie estimée de 4 tonnes de CO2 équivalent carbone par an. Le recto verso peut également être systématisé et programmé par défaut sur toutes les imprimantes du parc informatique.
- ⇒ Systématisation de la **réutilisation du matériel stocké** (comme le mobilier ...) avant d'avoir recourt à l'achat de biens supplémentaires.

Actions à moyen terme :

- ⇒ Mise en place d'un système de badge dans le cadre d'un nouveau marché pour les imprimantes. Cela permettrait de réguler l'accès aux imprimantes, afin d'en diminuer le nombre dans les différents services.
- ⇒ Augmentation de la part d'achat responsable dans les marchés, comme l'impose le plan vert.

❖ Pôle sources fixes

Actions à court terme :

- ⇒ Meilleure **régulation du chauffage**.
Baisse de 3 degrés de la température de l'eau entrante pour le chauffage (7% d'énergie consommée en moins).
- ⇒ Incitation à **éteindre les ordinateurs** plutôt qu'à les laisser en mode « veille ».
Le gaspillage énergétique lié à une mauvaise utilisation du mode « veille » des appareils bureautiques peut être réduit, par un effort de communication. Un ordinateur en veille consomme toujours entre 30 et 40% d'énergie.

Actions à moyen terme :

- ⇒ Programmation d'un audit énergétique des bâtiments de la Manufacture et du bâtiment de la rue Chevreul.
- ⇒ Rationalisation de l'efficacité du système d'éclairage, en éclairant seulement une partie des locaux durant les vacances et les samedis.

Actions à long terme :

- ⇒ Optimisation de la consommation énergétique.
- ⇒ Révision de la performance énergétique des bâtiments.

Une réduction considérable de tonnes équivalent CO2 peut être ainsi réalisée sur le long terme.

⇒ Amélioration de la production de chauffage.

Le remplacement des chaudières par des chaudières à condensation permettrait un rendement amélioré de 10 à 15 % et une baisse des consommations de chauffage jusqu'à 20 %.

❖ Pôle immobilisations

Actions à moyen terme :

⇒ Augmentation de la part des chantiers vert.

⇒ Diminution du matériel physique du parc informatique grâce au projet de virtualisation des serveurs (gain d'énergie sur le refroidissement des appareils).

Conclusion

Rappel : Le Grenelle de l'environnement fixe comme objectif de réduire de 40% les consommations d'énergie et de 50% les émissions de gaz à effet de serre dans un délai de 8 ans (horizon 2020).

Le total actuel des émissions de gaz à effet de serre pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 est de **2917 t éq. CO2** (source : 1^{er} Bilan d'émission de gaz à effet de serre, année de référence 2011-2012).

La réduction des émissions de gaz à effet de serre en application du présent plan d'action serait environ de 10 % d'ici le prochain Bilan des émissions de gaz à effet de serre, afin d'atteindre les 50% fixés réglementairement pour 2020.

Lyon, le 16 décembre 2013.